



bilan d'activités

Édito

Dans un contexte économique difficile qui se répercute sur les projets de construction, le CAUE de la Moselle ne peut que se satisfaire de l'exercice financier 2011 conclu en quasi conformité avec la prévision prudente.

Pourtant, les ressources très largement issues de la Taxe Départementale des CAUE (TDCAUE) n'ont que très peu évolué en 2011, malgré un encaissement supplémentaire attendu sur la moitié de l'exercice, conséquence technique de la contraction à 12 mois du délai d'exigibilité de la TDCAUE depuis mars 2010.

2012 devrait être meilleure, si l'on s'en tient aux statistiques des autorisations de construire de 2011, même si nous ne disposons en vérité pas des informations financières fines pourtant indispensables à la préparation budgétaire.

Alors, je fonde un grand espoir pour les années à venir, car la réforme de la fiscalité de l'urbanisme qui a pris effet au 1er mars 2012 nous apportera deux satisfactions. D'abord la consolidation des montants exigibles par la Direction Départementale des Territoires, mais aussi l'augmentation des recettes grâce à la majoration du taux de la taxe d'aménagement affectée au CAUE.

2013 restera pourtant encore une année critique tandis que 2014 verra le plein effet de cette réforme. Nous pourrons, sur ces bases, renforcer nos activités en conformité avec nos orientations stratégiques.

Clément LARCHER
Président du C.A.U.E. de la Moselle

PLEIN CHAMP SUR...



bilan de l'activité 2011

Le bilan de l'activité du CAUE de la Moselle pour l'année 2011 se décompose en six grandes parties :

- Vie de l'association
- Actions d'informations et de sensibilisation
- Pédagogie
- Conseils
- Partenariats
- Fiches actions

Il fait apparaître :

- une hausse des demandes des particuliers, des conseils dans le cadre des campagnes de ravalement de façades et des conseils dans le Cadre de la Convention entre la Région Lorraine et l'Union Régionale des CAUE valorisant l'utilisation du bois en bardage et favorisant l'insertion paysagère des bâtiments agricoles dans le paysage,
- une baisse des conseils aux communes,
- une stabilité du nombre d'avis sur permis de construire à la demande de la Direction Départementale des Territoires.

Les conseils aux scolaires (dans les classes) sont également en baisse mais le partenariat avec l'Inspection d'Académie est consolidé.

◀ *Locaux du CAUE de la Moselle
à Scy-Chazelles.*

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Le Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises en 2011.

L'année 2011 a été marquée par :

- le décès d'Henri Ferretti, Président du SMVT des Trois Frontières, et administrateur depuis 1992,
- le départ en retraite de Jean-Michel Valentin, Directeur Départemental des Territoires. En outre, Marc Ménéglin, Directeur adjoint du CETE de l'Est, a été remplacé par Jean-Luc Bauer, Chef de la Division «Aménagement-Habitat».
- la réélection de Clément Larcher en tant que Président du CAUE de la Moselle et l'élection des six administrateurs désignés par l'Assemblée Générale du 21 juin 2011.

La composition du Conseil d'Administration est la suivante :

Représentants de l'État :

- Jean-René LOUVET, Inspecteur d'Académie
- Isabelle MICHARD, Architecte des Bâtiments de France
- Jean KUGLER, Directeur Départemental des Territoires de la Moselle
- Christophe LEBLANC, Directeur Départemental Adjoint des Territoires de la Moselle

Représentants des Collectivités Locales :

- Jean FRANCOIS, Vice-Président du Conseil Général
- Jean KARMANN, Vice-Président du Conseil Général, Maire de Rouhling
- Clément LARCHER, Conseiller Général, **Président du CAUE**
- François LAVERGNE, Vice-Président du Conseil Général, Maire de Créhange
- Jean-Bernard MARTIN, Conseiller Général, Maire de Cocheren
- Daniel ZINTZ, Vice-Président du Conseil Général, Maire de Siersthal

Représentants des Professions concernées désignés par le Préfet :

- Guy GEORGES, Chargé de mission au Parc Naturel Régional de Lorraine
- Jean-Luc PROBST, Architecte D.P.L.G., représentant la profession
- Noëlle VIX-CHARPENTIER, Architecte, Chambre Syndicale des Architectes
- Carole ALLAIS, Architecte D.P.L.G., Ordre des Architectes de Lorraine

Personnes qualifiées désignées par le Préfet :

- Pascal DEMOULIN, Architecte D.P.L.G., Chargé de mission Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
- Jean-Luc BAUER, Chef de la Division « Aménagement-Habitat »

▼ *Assemblée Générale du CAUE. Extension des locaux de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Moselle à Metz*
Architectes KL Architectes (Metz)



Membres élus par l'Assemblée Générale du 21 juin 2011 :

- Gérard BODET, Président de la Fédération des Promoteurs Immobiliers Alsace Lorraine
- Henri BOGUET, Maire de Fontoy
- Jean-Louis CHRISTOPHE, Maire de Servigny-lès-Sainte Barbe
- Hubert GEHL, Maire honoraire de Berviller-en-Moselle
- Michel GHIBAUDO

• Alphonse MASSON, Président de la Communauté de Communes du Bouzonvillois

• Représentant du Personnel Frédérique AUCLAIR, Architecte, chargée de mission

L'assemblée générale s'est réunie deux fois : le 27 janvier 2011 à Brettnach, et le 21 juin 2011 à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Moselle à Metz.

L'équipe permanente

- Direction : Bernard MAFFERT
- Secrétaire Générale : Nathalie THEIS
- Assistante de Direction et d'Architectes : Isabelle CHRISTOPHE
- Secrétaire : Valérie CANDAT
- Documentaliste : Patricia GARBE
- Chargés de mission :
Florence AMIAUX-LALLEMENT, architecte, chargée de l'assistance architecturale
Frédérique AUCLAIR, architecte, chargée de la formation et du développement durable
Thierry DERELLE, paysagiste-conseiller
Jean KAIL, plasticien, chargé du patrimoine rural et du ravalement des façades
Guénaëlle LE BRAS, architecte, chargée de la pédagogie.

▼ *Assemblée Générale du CAUE. Extension des locaux de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Moselle à Metz*
Architectes KL Architectes (Metz)



Les architectes-conseillers

Alain CARDON •
Alain CONTEAU •
Françoise HAMPÉ
Carine KACZMAREK •
Corine MANGIN •
Vincent TOFFALONI •
Pierre WAVASSEUR.

Accueil de stagiaires

Le CAUE de la Moselle a accueilli Quentin BEAUD, étudiant en première année de Master Urbanisme Aménagement Transport à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, du 8 juin au 5 août 2011. Le sujet de son stage portait sur : «Elaboration de documents de planification urbaine à destination des communes».

LES ADHÉRENTS

Communes

Ay-sur-Moselle • Bambiderstroff • Basse-Ham • Behren-les-Forbach • Bertrange • Betting • Bidestroff • Bionville sur Nied • Bitche • Bliès-Guersviller • Boulange • Bousse • Boust • Brouviller • Buding • Chailly-les-Ennery • Cocheren • Coin les Cuvry • Colmen • Craincourt • Dabo • Dalstein • Dieuze • Enchenberg • Ennery • Ernestviller • Fixem • Fleury • Florange • Fontoy • Forbach • Fossieux • Frauenberg • Freyding-Merlebach • Gandrange



▲ *Assemblée Générale du CAUE. Extension des locaux de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Moselle à Metz*
Architectes KL Architectes (Metz)

• Givrycourt • Grosbliederstroff • Guinglange • Hagondange • Halstroff • Hambach • Haselbourg • Haspelschiedt • Havange • Héming • Hilbesheim • Hombourg-Budange • Hombourg-Haut • Hoste • Insming • Jouyaux-Arches • Jury • Jussy • Juville • Lachambre • Langatte • Léning • Lhor • Lixing-les-Saint-Avold • Malling • Malroy • Marange-Silvange • Marsal • Mondelange • Montois-la-Montagne • Morsbach • Moulins-lès-Metz • Neunkirchen-les-Bouzonville • Neufchef • Neufvillage • Niderviller • Nilvange • Norroy-le-Veneur • Nousseviller-Saint-Nabor • Novéant-sur-Moselle • Ormersviller • Oudrenne • Plappeville • Pournoy la Chétive • Raville • Rémelfang • Réning • Retonfey • Rettel • Reysviller • Rhodes • Roncourt • Rosbruck • Rouhling • Rozérieulles • Russange • Rustroff • Sailly-Achâtel • Saint-Jean-Rohrbach • Saint-Jure • Saint-Quirin •

Schoeneck • Scy-Chazelles • Seingbouse • Servigny-les-Raville • Servigny-les-Sainte-Barbe • Soucht • Stiring-Wendel • Talange • Thédling • Thionville • Torcheville • Tromborn • Valmestroff • Varize • Vic-sur-Seille • Vieux-Lixheim • Villers-Stoncourt • Villing • Voyer • Woelfling • Zommange.

Communautés de Communes

CC du Bouzonvillois • CC Cattenom et Environs • CC de Rémilly et Environs • CC des Trois Frontières • CC du District Urbain de Faulquemont • CC de Freyding-Merlebach • CC des Comm d'Accueil Aéroport Régional Lorr • CC du Pays des Etangs • CC Pays de Bitche et Environs • CC du Pays de Fénétrange • CC des Deux Sarres • CC de l'Etang du Stock • CC de la Vallée de la Bièvre • CC du Val Moselle • Syndicat intercommunal scolaire de Failly et environs • CC du Vernois • SIGC Marange-Silvange.

Particuliers

BARBACCI Marcel • BARTHELEMY Jean-Claude • BELIN François • BERINGUER Thierry • BERKE Susana • BLUM Danielle • BLUM Jacques • BRION GOULLON Anne-Marie • CORDARY Armand • DAMBRINE Michèle • DECK-BOUCHARD Paule • DEFAY Agnès • DILIGENT Jean-Marie • ENGEL Gérard • ESTEVES DUARTE Carlos • FELLER Christiane • FERRETTI Henri • GEHL Hubert • GHIBAUDO Michel • GILLET Christiane • HELLENBRAND

Marie-Thérèse • JACQUES Colette à Metz • KOHN Ferdinand • LEROY Simone • MATHIS Denis • MOTTI Pascal René • MUSQUAR Roland • OSWALD Jean-Luc • PETITJEAN Michel • PILAT Paul • RICATTE Nicole • RICHERT Willy • SCHLOSSER René • SPASSKI Anatole • STREKALJ Marie-Jeanne • TOUSSAINT André.

Associations

AGURAM à Metz • ARAPS à Sarrebourg • CALM à Metz • CODAL à Metz • Conservatoire des Sites Lorrains à Fénétrange • Gîte de France à Vic sur Seille • Maison de l'Architecture de Lorraine à Nancy • Synagogue de Delme • UDAF à Metz • Fédération des Promoteurs Immobiliers à Chatenois.

Professionnels

ENERGICO à Pfastatt • EPFL à Pont-à-Mousson • EURL LES VIGNOTTES à Metz • FÉDÉRATION DU BTP à Metz • GIRARD ETUDES à Norroy le Veneur • GRAFFITE ARCHI à Marly • GSNAL à Metz • MOSELIS à Metz • Peintures Kling à Lixing-les-Saint-Avold • STIEBERT Pascal à Sarreguemines • SODEVAM à Yutz.

Scolaires

Collège Alain Fournier à Freyming Merlebach • Lycée Gustave Eiffel à Talange • ENSA à Nancy.

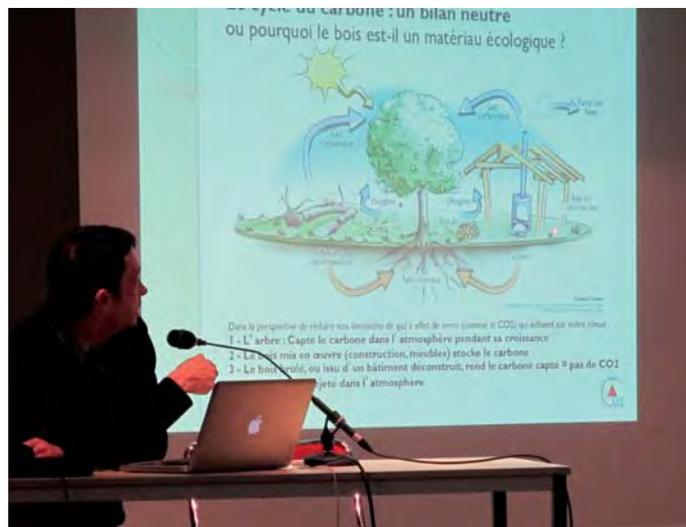
ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

Le CAUE mène chaque année des actions diversifiées de communication et de sensibilisation afin de permettre le partage de la connaissance du territoire de la Moselle et de l'histoire de l'architecture.

URBEST – 26 janvier 2011

Participation à la table ronde organisée par la Chambre syndicale des Architectes de la Moselle (UNSA 57), sur le thème «Grenelle 2, une étape vers la qualité environnementale des constructions».

▼ 7 avril 2011. *Conférences sur la construction durable* dans le cadre de la semaine du Développement Durable



▼ 16 septembre 2011 *Visite des locaux du CAUE de la Moselle à Scy-Chazelles*



Salon de l'Habitat et de la Décoration

19 et 20 mars 2011

Présentation du CAUE et recommandations pour une construction écologique, en complémentarité avec l'EIE de Metz qui aborde la rénovation écologique, à destination des particuliers.

Conférences sur la construction durable

7 avril 2011

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable (du 1 au 7 avril 2011), le CAUE de la Moselle et la DDT de la Moselle ont proposé des conférences sur le thème de la construction durable :

- L'habitat écologique, enjeux et réalités
- Construire en chanvre
- Construire en bois

Visite des locaux du CAUE – 16 septembre 2011

Une visite des locaux de Scy-Chazelles a été proposée aux administrateurs et adhérents du CAUE.

Le programme proposé était le suivant :

- Présentation des locaux et de l'aménagement du jardin
- Visite du bâtiment
- Visite du village de Scy-Chazelles.



▲ La Reconstruction. Eglise de Corny
Georges-Henri Pingusson, architecte

Gestion écologique des espaces publics

28 septembre 2011

Présentation d'aménagements urbains intégrant des solutions techniques écologiques, lors d'une journée de sensibilisation organisée par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, à destination des élus et de leurs services.

Les constructeurs au service de la Lorraine

27 octobre 2011

Participation à une table ronde organisée par l'union des maisons françaises intitulée «constructeurs, politiques : les règles du jeu...», afin de faire identifier le CAUE comme l'un des acteurs de l'aménagement et

L'architecture de la seconde Reconstruction

La Lorraine est une des régions françaises confrontée, dans la première moitié du XXe siècle, à deux reconstructions touchant des centaines de villes et de villages. Ces reconstructions, au-delà des drames humains, ont été des accélérateurs de transformations urbaines et architecturales. L'Union Régionale des CAUE de Lorraine a engagé une importante action de sensibilisation en 2010 et qui s'est poursuivie en 2011. Chaque département ayant organisé ses propres conférences et visites. En Moselle, le CAUE a

proposé, le 4 novembre 2011, à ses adhérents et partenaires un parcours en bus dans des villages représentatifs de la seconde Reconstruction, les conduisant à Arry, Fey, Corny et enfin Fleury. Parcours commenté par Pierre Wavasseur, architecte conseiller au CAUE de la Moselle, suivi de trois conférences :

- Reconstruire après la seconde guerre mondiale : de multiples enjeux à l'origine d'un renouveau architectural (par Karine Thilleul, architecte DPLG, doctorante en histoire de l'architecture)
- La seconde reconstruction en Moselle : un patrimoine bâti à découvrir (par Gauthier Bolle, architecte DPLG)
- La présentation des travaux de restauration de l'église de Fleury (par Jean-Philippe Donzé, architecte DPLG, président du Conseil Régionale de l'Ordre des Architectes de Lorraine)

Cette importante action de sensibilisation a permis la publication d'un ouvrage, édité en partenariat avec la Gazette Lorraine et disponible dans chaque CAUE de Lorraine.

Le centre de documentation

Le centre de documentation est tout d'abord un outil interne pour les chargés de mission, principaux demandeurs. On compte sur l'année 2011, cinquante-trois demandes extérieures. Ces demandes sont regroupées en catégories : les constructions écologiques, la maison rurale, le lotissement, les végétaux utilisés en Moselle, Emile Aillaud ... Les questions des étudiants, enseignants et particuliers portent sur la SHON-SHOB, la maison BBC, les matériaux sains, les lavoirs, et les fortifications.

Le centre de documentation possède près de trois mille deux cent cinquante ouvrages sur les thèmes de l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, le paysage, mais également des revues spécialisées. Le CAUE s'est abonné à la revue de presse professionnelle via internet «pro-archives» du Républicain Lorrain. Cet outil permet de faire des recherches dans les archives du Républicain Lorrain depuis 2002, sur l'ensemble des éditions. Une revue de presse hebdomadaire est diffusée à l'ensemble du CAUE, ainsi qu'une diffusion mensuelle d'une liste des nouvelles acquisitions.

Observatoire

L'objectif de cet observatoire est de disposer d'une information synthétique sur des projets en Lorraine et par département. Il sera un outil de diffusion de la production architecturale, urbaine et paysagère à l'échelle régionale et mettra en valeur la démarche des acteurs du projet. Les opérations choisies, quelle que soit l'échelle, auront un caractère qualitatif (insertion dans le site, respectueux de l'environnement, performance énergétique ...)

Cet outil s'adresse, en priorité, aux équipes des CAUE Lorrains, afin de présenter des références d'aménagements «locaux» lors de leurs missions de



conseils et de sensibilisation. Mais il s'adresse également aux élus, professionnels de l'AUE pour l'obtention d'informations sur des opérations de même nature que celles qu'ils ont en projet.

Charte graphique

Définition d'une nouvelle identité de communication du CAUE afin d'unifier les socles de communication du CAUE et favoriser ainsi son identification.

Un nouveau logo a ainsi été créé, associé à une nouvelle charte graphique, deux totems ont été réalisés afin d'identifier le CAUE dans les différents salons où il sera présent, une plaquette de présentation ainsi que des petits blocs post-it reprenant les coordonnées du CAUE ont également été conçus.

Le site internet du CAUE a été entièrement refait et sera opérationnel à la fin du premier trimestre 2012.

Les Publications

PERSPECTIVES

Perspectives est le bulletin de l'actualité architecturale, paysagère et urbaine en Moselle. Créé en 1997, il paraît trois ou quatre fois par an. Destiné à être diffusé aux adhérents et partenaires du CAUE, c'est un outil de communication externe dont

▼ Totem. Exemple de la nouvelle charte graphique du CAUE



le but est de sensibiliser le grand public à la culture architecturale, à l'urbanisme et au paysage.

En 2011, les thèmes comme le ravalement des bâtiments ou la maison individuelle contemporaine ont été abordés.

PÉDAGOGIE

Le CAUE accompagne les écoles pour sensibiliser les jeunes à l'architecture et au cadre de vie.

Cet accompagnement a plusieurs enjeux : amener l'enfant à devenir un acteur lucide, imaginatif et exigeant de son environnement. Ces enfants seront demain les particuliers qui feront construire, restaurer une maison, et ils seront les décideurs de l'aménagement des espaces publics et de la construction des bâtiments. Par l'intermédiaire de ses professionnels architectes et paysagistes, le CAUE intervient dans les classes de tous niveaux (du cours primaire aux classes supérieures) souhaitant développer des sujets sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage.

En 2011, une école élémentaire, trois collèges et un lycée ont fait appel au CAUE. En complément des actions dans les classes, le CAUE participe également à la formation initiale et continue des enseignants et met en place des méthodologies et des outils spécifiques pour les aider à établir leurs projets.

Ecole élémentaire :

- Ecole La Milliaire à Thionville : Sensibilisation au cadre de vie

Visite du quartier de quatre classes (CP au CM2), visualisation de DVD sur l'écoquartier et le bio-

habitat, manipulation d'isolants écologiques et devinette.

Collèges :

- Collège Albert Camus à Moulins-les-Metz : Architecture de l'urgence, le pont

Deux classes de 4ème ont réalisé une maquette structurale de pont en matériaux de récupération après avoir visionné un diaporama historique, structurel et exemplaire de ponts dans le monde.

- Collège Alain Fournier à Freyming-Merlebach : Gaudi à Barcelone

Dans le cadre d'un voyage en Espagne, rappels sur Gaudi et ses réalisations et présentation d'œuvres proche de son écriture architecturale.

- Collège La Milliaire à Thionville : maquette évolutive

Dans le cadre du projet ANRU du quartier de la Côte des Roses, les 4èmes SEGPA vont réaliser un outil de communication sous la forme d'une maquette qui sera installée dans la Maison du Projet. Ce travail a été intégré par les enseignants dans le programme scolaire de façon transdisciplinaire sur deux années scolaires (2010 à 2012).

Lycée :

- Lycée Agricole de Courcelles-Chaussy : «Paysage et architecture en Moselle»

Sur une journée, présentation générale du paysage et du bâti mosellans aux élèves de 1ère et visite exemplaire sur le village de Courcelles-Chaussy.



▲ Collège La Milliaire. Maquette évolutive dans le cadre du projet ANRU à Thionville

Formation des enseignants :

- Créhange : forum culturel à la médiathèque Créanto pour les enseignants de la circonscription de Saint-Avold. Présentation du CAUE 57 et de ses outils comme ressource possible dans le cadre des Parcours Culturels.

- Freistroff : atelier patrimoine local au château de Saint Sixte pour les enseignants de la circonscription de Boulay. Il s'agit d'en faire découvrir les richesses dans le cadre des Parcours Culturels.

Autres :

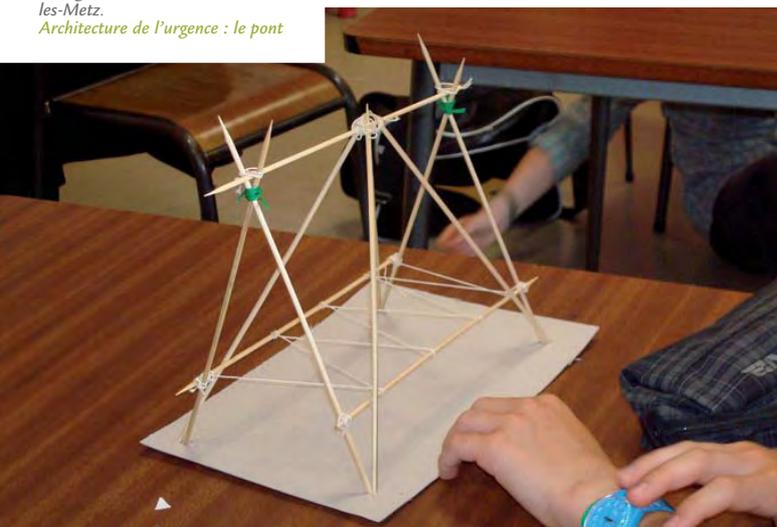
- Metz : atelier expérimental d'Education au Développement Durable (EDD) à l'Espace Art et Culture/CDDP 57 auprès de 6

classes de la Grande Section de maternelle au CM2 du bassin de Metz. Six journées intitulées « Regards sur mon cadre de vie » avec visite sensible de la Place Coislin le matin et atelier l'après-midi (manipulation d'isolants écologiques et devinette/ diaporama maisons écologiques exemplaires dans le monde/ livres d'architecture en 3D)

- Yutz : concours sur «Mon cadre de vie idéal» avec la Sodevam.

Huit classes de CM1/CM2 ont réalisé des dessins en se basant sur une plaquette pédagogique. Un jury ont été remis aux élèves au Château de Courcelles à Metz. Reconduit en 2012 avec le CAUE de la Moselle pour une finalisation des outils.

▼ Collège Albert Camus à Moulins-les-Metz. Architecture de l'urgence : le pont



LES CONSEILS

Le conseil aux particuliers

Le conseil aux particuliers est l'une des missions de base du CAUE. Elle est même une mission originelle et fondatrice. Destinées à tous ceux qui ont des projets de construction neuve, de rénovation ou de modification d'un bâtiment existant, les consultations des architectes conseillers sont gratuites, sur rendez-vous ou par téléphone.

N'ayant ni un rôle de conception, ni une habilitation à délivrer des autorisations de construire, l'architecte conseiller a pour mission d'accompagner le particulier dans sa démarche. Il le conduit par une réflexion cohérente et qualitative de son projet.

Consulté de préférence avant la demande de permis de construire, les recommandations de l'architecte conseiller peuvent alors éviter bien des erreurs.

Cent soixante quatre conseils aux particuliers ont été délivrés, suite à des demandes spontanées (courriel ou téléphone). Ils portent sur des constructions neuves pour 23 %, 50 % pour des réhabilitations et 27 % concernent des renseignements et informations sur des questions diverses : les matériaux,

les économies d'énergie, les financements, la législation, les litiges entre voisin ou les problèmes d'isolation.

Treize conseils ont été délivrés à des professionnels pour des questions relatives à des implantations, des palettes de couleurs, des nuanciers et des réhabilitations.

Quarante-cinq dossiers ont été traités dans toute la Moselle, dans le Cadre d'une Convention avec la Région Lorraine et l'Union Régionale des CAUE, afin de valoriser l'utilisation du bois en bardage et de favoriser l'insertion paysagère des bâtiments agricoles dans le paysage.

Les campagnes de ravalement de façades

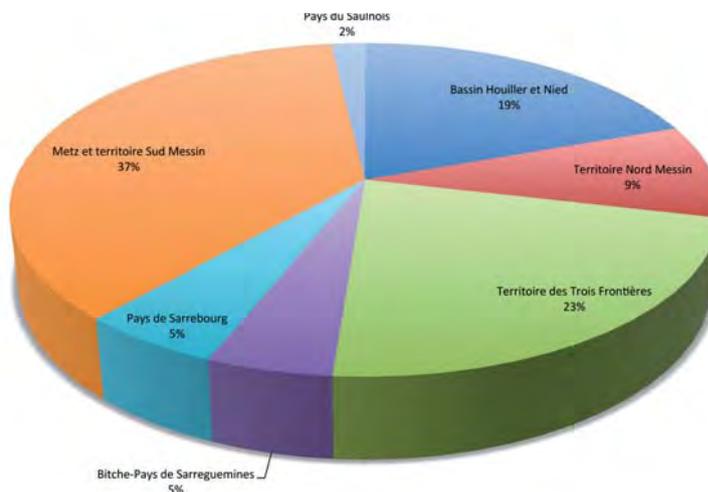
À l'initiative de communes ou de groupements de communes, ces campagnes permettent de mettre en place une assistance au service des habitants. L'intérêt de ces interventions est de garantir

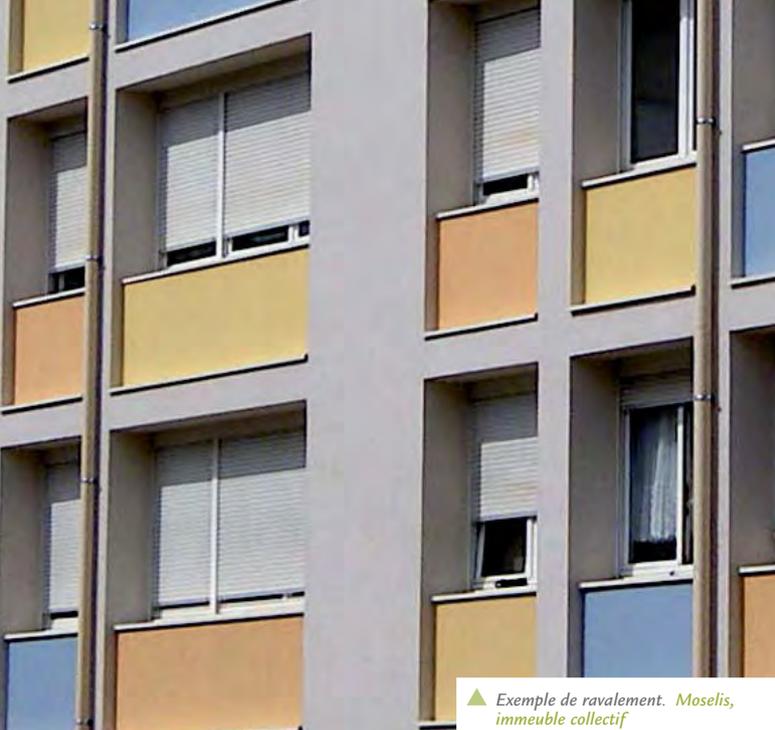
un résultat global pour des travaux généralement traités au coup par coup, et d'associer une action de sensibilisation architecturale. Le changement d'image des communes est d'autant plus fort, que des séquences entières d'immeubles sont traitées.



▼ Exemple de ravalement Zoufftgen, maison rurale

▼ Conseils aux particuliers. Répartition par territoires





▲ Exemple de ravalement. Moselis, immeuble collectif

- Communauté de Communes des Trois Frontières : trente-sept conseils
- Communauté de Communes de Cattenom et Environs : treize conseils
- Communauté de Communes du Pays des Etangs : quatorze conseils
- Communauté de Communes du Pays de Bitche : quatre vingt quinze conseils
- Communauté de Communes des Deux Sarres : vingt-cinq conseils
- Communauté de Communes du Pays de Fénétrange : vingt-neuf conseils
- Communauté de Communes du Vernois : dix-huit conseils et dix-sept conformités.
- Hagondange : dix-sept conseils et dix-huit conformités
- Talange : vingt et un conseils

L'assistance architecturale

Lors d'une mission d'assistance architecturale, un architecte conseiller du CAUE est mis à disposition d'une structure intercommunale ou d'une commune. Lors de consultations régulières sur place, il rencontre les habitants qui le souhaitent et les conseille pour tous types de projets (construction neuve, réhabilitation, extension, ravalement, etc.).

C'est alors, pour ceux qui font leur projet sans architecte, l'occasion de rencontrer un professionnel lors de consultations destinées à les guider et à les conseiller dans leur projet.

Il conseille également les élus dans la mise en place des projets intercommunaux

et communaux, dans l'instruction des dossiers liés aux droits des sols : l'architecte conseiller les assiste non pas par rapport à l'aspect réglementaire ou administratif des dossiers puisque cet aspect est contrôlé par les différents services instructeurs, mais sur les problèmes architecturaux et urbains liés aux projets.

- Bitche : cent quatre vingt huit conseils
- Fontoy : cinquante-huit conseils (avis sur permis de construire, déclaration préalable de travaux et ravalement)
- Gandrange : cinq conseils
- Hombourg-Haut : vingt-huit conseils
- Talange : cinq conseils

- SODEVAM, lotissement de Flastroff : cinq conseils et quatre avis préalable au dépôt des permis de construire
- SODEVAM, lotissement de Ritzing : cinq conseils et deux avis préalable au dépôt des permis de construire
- SODEVAM, lotissement de Kanfen : deux conseils et trois avis préalable au dépôt des permis de construire

▼ Exemple de conseil aux particuliers. Assistance architecturale à Gandrange





Exemple de conseil Vittersbourg : aménagement d'une aire de jeux

- l'élaboration de documents d'urbanisme
- la restauration de petit patrimoine
- les questions plus techniques (isolation, panneaux solaires, fissures...)
- l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite.



CONSEILS AUX ADMINISTRATIONS

• Avis sur permis de construire pour la Direction Départementale des Territoires

La Direction Départementale des Territoires fait appel aux architectes-conseillers du CAUE pour des avis sur des permis de construire présentant des problèmes d'ordre architectural ou d'intégration à l'environnement. Vingt dossiers ont été traités.

• Commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites pour la Préfecture de la Moselle

La Commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites est chargée de veiller sur les sites de caractère et d'intervenir si ceux-ci sont menacés, de prendre l'initiative des inscriptions ou des classements de sites qu'elle juge utiles, d'émettre un avis sur les

questions dont elle est saisie, notamment en application du code de l'urbanisme. Le CAUE a assisté à trois réunions de la commission : formation spécialisée «Carrières», formation spécialisée «Sites et Paysage», formation spécialisée «de la nature».

L'ACCOMPAGNEMENT DES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS

Le CAUE est régulièrement amené à conduire des réflexions préalables visant à permettre aux élus de se prononcer sur l'opportunité d'un projet de construction ou d'urbanisme, qu'il s'agisse par exemple de l'ouverture à l'urbanisation d'un secteur particulier, de la réalisation d'un équipement ou de la réaffectation de bâtiments communaux.

L'objectif n'est pas nécessairement d'aboutir à une réalisation, mais plutôt de

CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

Il s'adresse à toutes les collectivités soucieuses d'améliorer l'image de leurs communes : aménagement, développement, élaboration ou révision d'un document d'urbanisme, travaux neufs ou réhabilitation. Le CAUE peut être sollicité, le plus en amont possible, par une simple demande adressée au président.

Le conseil est donné soit en face à face, soit par écrit pour un dossier plus complexe. Il est gratuit mais ne concerne pas la maîtrise d'œuvre. Toutefois, si le chargé de mission

ne peut pas répondre par un simple conseil, il explique la démarche des étapes du projet (aide à la décision ou accompagnement du maître d'ouvrage), et la collectivité apporte une contribution au CAUE. La mission du CAUE s'arrête au choix du concepteur.

En 2011, ces soixante-trois conseils ont essentiellement porté sur :

- la construction ou la réhabilitation de bâtiments publics
- la création de lotissements
- les aménagements d'espaces publics

donner aux élus l'ensemble des éléments qui leur permettront de décider en connaissance de cause.

Le CAUE assure cette mission notamment dans le cadre des conventions conclues avec la maîtrise d'ouvrage publique, qui suppose une participation financière affectée à son activité générale. L'objet des conventions au cours de 2011 portait notamment sur :

BITCHE : Construction d'une Maison de l'Enfant

Rédaction du programme de l'opération.
Analyse des documents de consultation.
Analyse et présentation des dossiers de candidature (commission technique).

COCHEREN : Extension du bâtiment de la mairie et réaffectation des espaces publics
Rédaction du programme de l'opération.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX SARRES : Mise en valeur du Patrimoine de Pays

Suite à l'inventaire restitué à l'automne 2010, la Communauté de communes a décidé de passer à la phase opérationnelle de restauration et de mise en valeur. Elle sollicite le CAUE pour l'accompagner dans cette démarche qui se déroulera en deux phases. La première phase, réalisée en 2011, a consisté à finaliser la stratégie de valorisation et de sauvegarde du patrimoine de pays, à rédiger le

cahier des charges technique pour sélectionner un maître d'œuvre, à participer à l'analyse des candidatures et des offres des maîtres d'œuvre.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FREYMING-MERLEBACH : Réhabilitation du bâtiment des Bains-Douches du Puits Vouters

Définition du programme.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BITCHE : Réhabilitation de la piscine communautaire

Rédaction du pré-programme de l'opération.
Analyse des documents de consultation.
Analyse et présentation des dossiers de candidature (commission technique).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BITCHE
Pré-programme pour la réhabilitation du gymnase de Lemberg

Rédaction du pré-programme de l'opération.
Analyse des documents de consultation et analyse et présentation des dossiers de candidature (commission technique).

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MOSELLE : Cahier des charges pour un espace scénique de serres aux Jardins Fruitiers de Laquenexy

Rédaction du cahier des charges,
Recherches et analyse de références similaires.

▼ FONTOY *Extension de la maison de retraite - BIK Architecture*





▲ BITCHE Ateliers municipaux - Vincent Toffaloni, architecte

FONTOY : Extension de la maison de retraite

Aide au choix de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage
Avis sur le programme
Participation aux réunions du jury

SIGC MARANGE-SILVANGE : Construction d'une cantine scolaire

Rédaction du pré-programme de l'opération

STIRING-WENDEL : Création d'un équipement à vocation mixte

Rédaction du programme de l'opération.

JURYS DE CONCOURS

Le CAUE est présent dans les jurys de concours de maîtrise d'œuvre relatifs à l'habitat, aux équipements, à l'aménagement d'espaces publics et à l'urbanisme.

En 2011, le CAUE a participé à dix jurys de concours.

PARTENARIATS

• Avec l'Union Régionale des CAUE de Lorraine

Outre les actions sur la Reconstruction et l'utilisation du bois en bardage des bâtiments agricoles, le CAUE de la Moselle a organisé l'Assemblée Générale de l'URCAUE le 4 novembre 2011. À cette occasion, le Conseil d'Administration a été renouvelé et sa composition est la suivante :

- M. Clément Larcher est élu président
- M. André Barbier est élu trésorier
- M. Denis Lefort est élu trésorier adjoint.
- M. Bernard Maffert est élu secrétaire.
- M. Yves Peltier est élu secrétaire adjoint.

• Avec l'association internationale RED (Ruralité Environnement Développement)

- Participation au séminaire interrégional «Bâtiment

ancien, patrimoine et énergie qui ? quoi ? comment ?» le 15 mars 2011 à Arlon.

- Participation à la conférence de clôture «Le Bâti Ancien : entre enjeux Patrimoniaux et Energétiques» le 7 juin 2011 à Marloie.

• Avec le Conseil Général de la Moselle : Charte pour un bâtiment durable et intelligent en Moselle

Le Conseil Général de la Moselle a engagé une démarche spécifique dans le domaine de l'éco-construction en signant avec plusieurs partenaires la «Charte pour un bâtiment durable et intelligent en Moselle». Ce projet permet de répondre à deux priorités de la politique économique du Département :

- positionner la Moselle en tant que territoire d'excellence en matière d'éco-construction,
- renforcer et dynamiser la compétitivité du secteur du Bâtiment, qui représente, avec près de 5 000 entreprises et 20 000 emplois, un pan essentiel de l'économie mosellane.

• Avec les Parcs Naturels Régionaux

- Parc Naturel Régional des Vosges du Nord : participation aux réunions de travail sur la révision de la charte du Parc.
- Parc Naturel Régional de Lorraine : participation à la journée des acteurs du territoire et des partenaires sur la révision de la charte du Parc.



▲ CHÉRISEY Utilisation du bois en bardage de bâtiment agricole

FICHES-ACTIONS

Initiées dans le cadre des orientations stratégiques, elles sont l'occasion de mobiliser les savoirs et savoirs-faire pour renforcer les référentiels internes et les outils de sensibilisation.

Elles obligent à faire le point sur les problématiques que l'actualité désigne comme devant être portées par le CAUE et nécessitent des compétences particulières de rédaction pour atteindre les objectifs de connaissance et de sensibilisation recherchés.

En cela, l'équipe a du répondre à une sollicitation nouvelle pour laquelle des marges de progrès sont parfois à réaliser et parfois à rechercher en externalisation. Il s'agira certainement de ramener ces actions à un cycle désormais plus réduit, mais régulier, pour toujours éclairer les Mosellans et ses élus.

La forme écrite privilégiée ici devra être combinée par des réunions d'informations, de partages d'expériences et de visites : «les Rendez-vous du CAUE».

PERSPECTIVES

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle

2, rue Jeanne d'Arc - BP 30001

Scy-Chazelles - 57 161 Moulins-les-Metz Cedex

Directeur de la publication : Clément LARCHER

Comité de rédaction : Frédérique AUCLAIR,

Thierry DERELLE, Guénaëlle LE BRAS,

Bernard MAFFERT, Nathalie THEIS

Imprimerie : L'HUILLIER S.A.

Maquette : INFINIROUGE.COM

Dépôt légal : Avril 2012

ISSN : 1285-2376.

Sauf mention contraire le crédit photographique est : CAUE de la Moselle. Imprimé sur papier recyclé écologique Oxygen.

2012
SCY-CHAZELLES - Siège du CAUE

**Présentation du guide :
Réussir une construction
publique écologique**

Ditaqui te voluptatecta nonse que eumque nulp nestios sita cus di se quam voluptatur. Quid eostorepror suntoremp omnihic iamenda explitiatem rerchit iassus volorem culliat.

Que consertulitn sit addum quam audenateror audem: apererorum sent; nuni tam publici iam dit egeria doct: fente consiliique publicquam etionsid caet; et graeque nos honsuliem Romnos vivydem.

Mulin ta menihilla in viristrus ilica res nis bonstil hostil vivimis eri publis nius, quo Catiam me mo cus con dit; hos hebatie interorit, nonte am potionsimus, opulita publi sides bon pere pre num hostrat quam ommonum eq nMulin ta menihilla in viristrus ilica res nis bonstil hostil vivimis eri publis nius, quo Catiam me mo cus con dit; hos hebatie interorit, nonte am potionsionsis iam omnon dem, qua moludam omnes estrart ingulhtil crimus consimiusMulin ta menihilla res nis bonstil hostil vivimis eri publis nius, quo Catiam me mo cus con dit; hos hebatie interorit, nonte am potionsiaucernimis con nont.

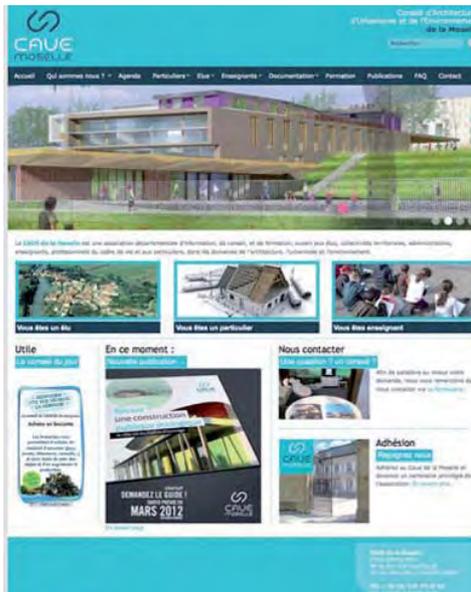
caue57.com

CAUE MOSELLE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle
2, rue Jeanne d'Arc - BP 30001 - Scy-Chazelles - 57161 Moulins-les-Metz Cedex
Tel : 03 87 74 46 06 • Fax : 03 87 74 75 74 • Email : contact@caue57.com

Retrouvez l'actualité et toute l'information dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur notre site internet :

<http://www.caue57.com>



ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle

2, rue Jeanne d'Arc • BP 30001 • Scy-Chazelles • 57 161 Moulins-les-Metz Cedex • tél : 03 87 74 46 06 • fax : 03 87 74 75 74
Email : contact@caue57.com • www.caue57.com